

100 000 entrepreneurs

Transmettre la culture d'entreprendre

TAXE D'APPRENTISSAGE Soutenez 100.000 entrepreneurs

La taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est une obligation légale et le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire.

Apportez votre soutien à notre action en choisissant d'affecter votre taxe d'apprentissage à 100.000 entrepreneurs.

Pourquoi investir ?

Vous contribuez au développement de notre association, afin de transmettre toujours plus largement l'esprit d'entreprendre aux jeunes de notre pays.

Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

L'association 100.000 entrepreneurs est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage.

Le versement de la taxe d'apprentissage s'effectue obligatoirement via un organisme collecteur.

L'unique moyen de garantir l'affectation de la taxe est de compléter explicitement les mentions ci-dessous sur le bordereau fourni par l'organisme collecteur au moment où vous déciderez du versement de votre contribution (dans le cadre Etablissement - école).

Nom de l'établissement

Association 100.000 entrepreneurs
2 rue de Monceau
75008 Paris
Tel 01 58 56 35 55

Indiquer "Activité complémentaire" dans les cases réservées au "Hors quota"

› Vous avez des questions ? 01 58 56 35 55 ‹

N'oubliez pas d'indiquer obligatoirement le nom de l'association sur le bordereau de l'organisme collecteur, autrement votre taxe d'apprentissage ne nous parviendra pas.

Date limite de paiement de la taxe

29 Février 2008

Documents à nous adresser

Afin d'assurer le suivi de vos versements, n'oubliez pas de nous adresser (par courrier ou email) le formulaire de promesse de versement et si possible une copie du bordereau de la taxe d'apprentissage.

Toute l'équipe de 100.000 entrepreneurs vous remercie de votre soutien.

100.000 entrepreneurs est une association d'intérêt général.

Pour plus d'informations :

<http://www.100000entrepreneurs.com>

VOTRE CONTACT

Jean-François Lemerrier

Délégué général

Tél : +33(0) 1 58 56 35 55

2 rue de Monceau - 75008 Paris

jean-francois.lemerrier@100000entrepreneurs.com



PROMESSE DE VERSEMENT

N'oubliez pas d'indiquer obligatoirement le nom "Association 100.000 entrepreneurs" sur le bordereau de votre organisme collecteur, autrement votre taxe d'apprentissage ne nous parviendra pas.

L'entreprise

Nom de l'entreprise :
N° de SIRET :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél :
Email :

Les contacts

Personne à remercier (responsable du choix)

Nom : Prénom :
Fonction : Email :
Tél :

Personne à contacter (pour le suivi du dossier)

Nom : Prénom :
Fonction : Email :
Tél :

L'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage

Organisme :
Contact :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél :

Date et signature :

Document à renvoyer par email à
taxedapprentissage@100000entrepreneurs.com
ou par courrier à

100.000 entrepreneurs - Service comptabilité - 2 rue de Monceau - 75008 Paris
N'oubliez pas la copie du bordereau de taxe d'apprentissage.



VOTRE CONTACT

Jean-François Lemerrier
Délégué général
Tél : +33(0) 1 58 56 35 55
2 rue de Monceau - 75008 Paris
jean-francois.lemerrier@100000entrepreneurs.com